Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

cerfa
N° 14617*05

DEMANDE DE FRANCISATION D'UN VEHICULE NAUTIQUE à MOTEUR (VNM) * DONT LA PUISSANCE REELLE DES MOTEURS EST ≥ 90 kW

* est considéré comme véhicule nautique à moteur :

tout engin dont la longueur de coque est inférieure à 4 m, équipé d'un moteur à combustion interne qui entraîne une turbine constituant sa principale source de propulsion, et conçu pour être manoeuvré par une ou plusieurs personnes assises, debout, ou agenouillées sur la coque (cf. scooter des mers, moto des mers, jet-ski...).

PROPRIETAIRE(S) du VNM (nom du nouveau propriétaire s'il s'agit d'une vente)

Je soussigné(e) : ☐ Mme ☐ M. ☐ Société ☐ Autre (préciser) :

A remplir si le propriétaire est une personne physique. En cas de propriété à deux personnes et plus, joindre la liste des autres co-propriétaires	**A remplir si le propriétaire est une personne morale**
NOM : ….....	NOM DE LA SOCIETE : ….....
PRENOM : ….....	SIRET : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
DATE de NAISSANCE : ☐☐☐☐☐☐☐☐ (jj/mm/aaaa)	PERSONNE à CONTACTER : ….....
NATIONALITE : ….....	….....
ADRESSE en FRANCE :	ADRESSE en FRANCE : ….....
….....	….....
CODE POSTAL : ☐☐☐☐☐	CODE POSTAL : ☐☐☐☐☐
COMMUNE : ….....	COMMUNE : ….....
N° de tél. : ….....	N° de tél. : ….....
Mél. : ….....	Mél. : ….....

Caractéristiques du VNM (à remplir par tous les propriétaires) TOUTES LES RUBRIQUES DOIVENT ETRE COMPLETEES (à défaut, la demande sera rejetée)	
NOM DU VNM : ….....	N° CIN : ☐☐ - ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
CONSTRUCTEUR : ….....	ou N° DE SERIE (VNM < 2006) : .....
MODELE OU SERIE :	
N° IMMATRICULATION : ☐☐ ☐☐☐☐☐☐	MARQUE DU MOTEUR : ….....
ANNEE DE CONSTRUCTION : ☐☐☐☐	MODELE DU MOTEUR : ….....
LONGUEUR : ☐ , ☐☐ m	N° DE SERIE DU MOTEUR : .....
LARGEUR : ☐ , ☐☐ m	PUISSANCE : ☐☐☐ , ☐☐ kW

certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des éléments figurant sur cette demande et m'engage à signaler immédiatement à l'administration tout changement modifiant cette déclaration.

Fait à , le *(signature)*

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre la gestion automatisée du recouvrement du droit annuel de navigation. Les destinataires des données sont les agents habilités des bureaux de douane territorialement compétents, des recettes régionales et des services centraux de la direction générale des douanes et des droits indirects.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au bureau de douane territorialement compétent.